

CONVOCAATION

J'ai l'honneur de vous informer que le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira le

JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 A 20h30
A LA SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- CABINET DENTAIRE : LOT ELECTRICITE AVENANT
- ESPACE JEUNES : DEVIS EXTINCTEURS- PLAN DE RASSEMBLEMENT
- RESEAU DE CHALEUR : CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE – SIGNATURE CONTRAT D'ABONNEMENT ET DES POLICE.
- DETR 2026 PROJET A DEPOSER
- CIMETIERE ENTRETIEN ANNEE 2026
- CIMETIERE : REFLEXION A MENER POUR L'AMENAGEMENT 2EME ALLEE DE CAVURNES ET 2EME MODULE DE COLUMBARIUMS
- CONSTRUCTION ECOLE ELEMENTAIRE CHOIX DE LA MOE RETENUE
- BAIL MAISON MEDICALE NOUVEAU KINÉ
- TARIF DE LOCATION : DIMINUTION DU TARIF POUR FAIT EXCEPTIONNEL
- RH PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR COUVERTURE RIQUE SANTE ET PARTICIPATION A LA CONSULTATION DU CD72
- CONVENTION POSTALE RENOUVELLEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT
- MAIRIE : LICENCE MICROSOFT
- PANNEAU LUMINEUX : NOUVEAU LOGICIEL
- VENTE DE CHEMINS
- DELAISSES LGV DROIT DE PRIORITE
- DECISION MODIFICATIVE N°4
- URBANISME DIA AB 193
- PAYS VALLEE DE LA SARTHE CHARTE FORESTIERE

DIVERS :

Décisions du Maire

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, cher (ou chère) collègue, en mes sincères salutations.

Le Maire,
Michel BRIFFAULT



Mairie - 29 Rue Nationale- 72550 Coulans sur Gée
Tél : 02 43 88 82 16 - Courriel : mairie@coulanssurgee.fr
Ouverture au public : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30.

Permanence téléphonique : le lundi et jeudi de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h,
Le samedi de 9h à 12h30